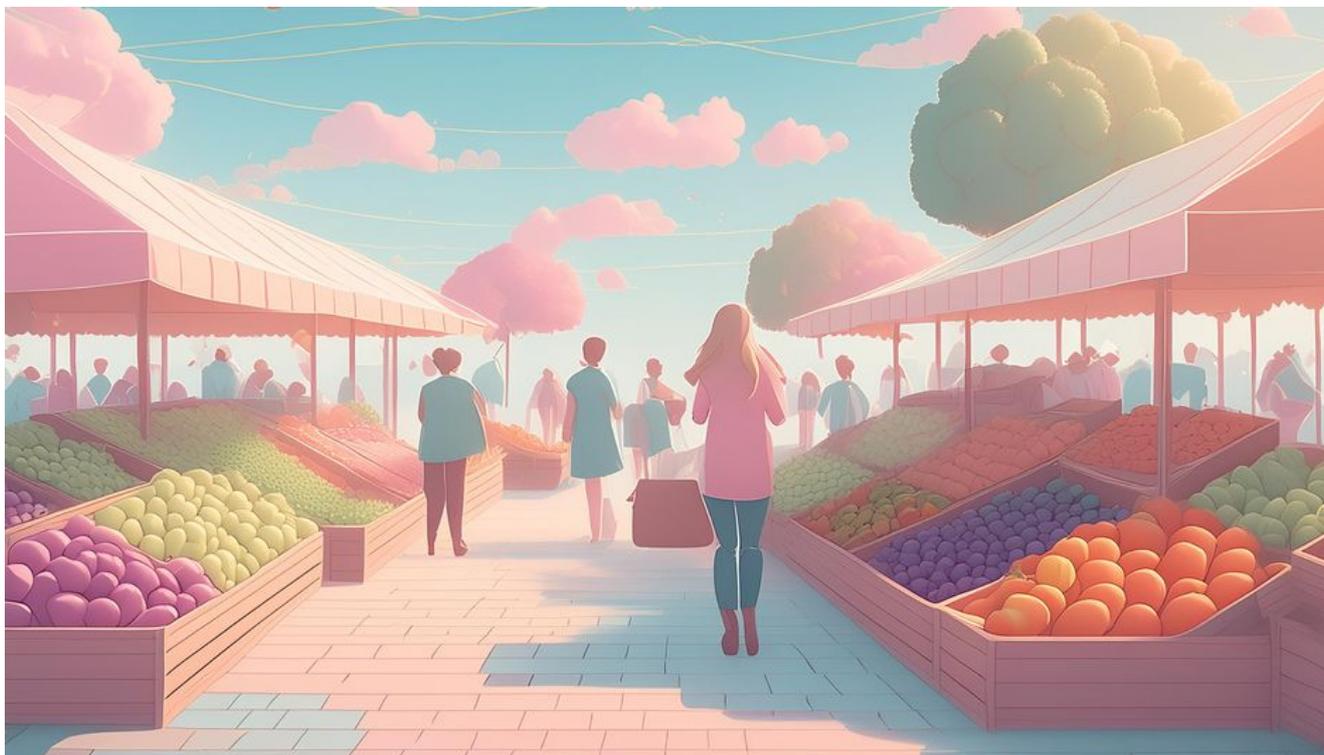


Marché de Serris

Le Marché de Serris a lieu tous les dimanches de 8h00 à 13h00 cours du Danube, à côté de l'Hôtel de Ville de Serris (2 place Antoine Mauny)



Appel à candidature

Vous souhaitez participer au marché de Serris ? Vous pouvez candidater

Afin que votre candidature soit recevable, merci d'envoyer la fiche de candidature ci-dessous par courrier directement à l'Hôtel de Ville de Serris – 2 place Antoine Mauny – 77700 Serris – ou bien par courriel à contact@serris.fr

[Télécharger la fiche de candidature](#)

Il doit s'agir exclusivement : de denrées alimentaires issues de la filière locale ou de produits divers issus de l'artisanat.

[Le règlement du marché hebdomadaire est disponible ici](#)

